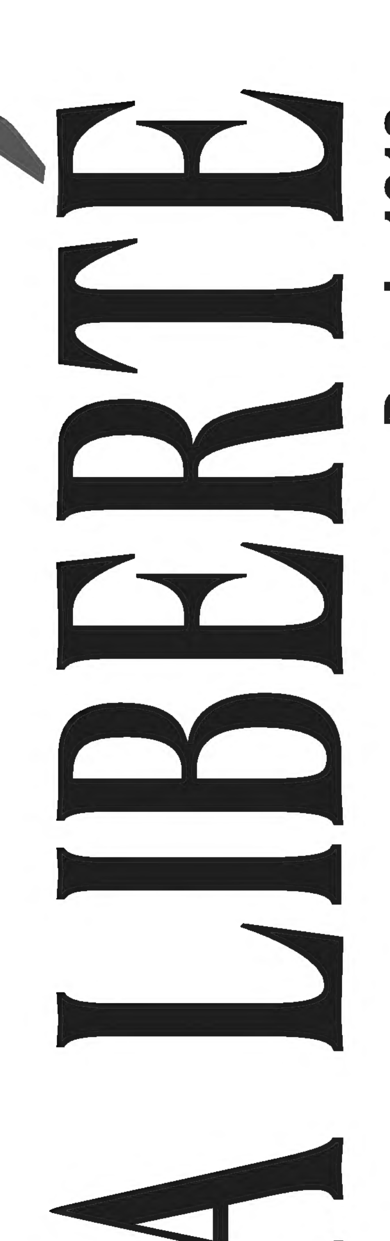


JOURNAUX CENTENAIRES DU CANADA
CENTENARY NEWSPAPERS OF CANADA

ACTUEL

JUSTICE

La Cour provinciale et la Cour du Banc de la Reine resteront à leur emplacement actuel. C'est ce qui a été négocié avec le nouveau propriétaire du 227 Provencher, le docteur Marc Fréchette.

A3

ACTUEL

FUSION AU RURAL

Le fusionnement du Village de Saint-Claude et de la Municipalité rurale de Grey risque de mettre en péril le statut des services en français livrés dans la nouvelle entité.

A7

CONCOURS

VOTEZ POUR VOTRE Selfie préféré!

A8

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996
2,20 $ + TAXES

WWW.LA-LIBERTE.MB.CA

VOL. 100 N° 46 • 12 AU 18 MARS 2014
SAINT-BONIFACE

Dignes de Riel



photos : Daniel Bahuaud

Diane Dornez-Laxdal, Jacqueline Blay et Christine Lamontagne ont toutes trois eu l'immense honneur de recevoir un Prix Riel, le 7 mars dernier. Elles ont été respectivement reconnues pour leur engagement dans les domaines communautaire, patrimonial et culturel.

Alors que le lendemain, on célébrait la Journée internationale de la femme, il était encourageant de voir trois femmes obtenir cette récompense de la Société franco-manitobaine.

| Page A5.

Citation DE LA SEMAINE

« Comment un homme politique qui a eu des positions aussi fortes sur la justice et la criminatlité peut-il désormais être impartial? »

Le professeur de criminologie à l'Université Laval, Jean-Claude Bernheim, est surpris de la nomination de l'ancien ministre fédéral conservateur au poste de juge à la Cour du Banc de la Reine du Manitoba.

| Page A3.











Le SOMMAIRE

Votre hôpital

CÉLÉBRER LE TRAVAIL DES DIÉTÉTISTES À L'HÔPITAL SAINT-BONIFACE

Mars est le mois de la nutrition et le 19 mars marquera le cinquième anniversaire de la Journée nationale des diététistes, qui vise à reconnaître l'engagement des diététistes à utiliser leurs connaissances des aliments et de la nutrition pour améliorer la santé générale des Canadiennes et des Canadiens.

La nutrition joue un grand rôle dans la santé des patients; elle est essentielle à l'énergie, à la croissance et au développement de tous, du nouveau-né au patient âgé. À l'Hôpital Saint-Boniface, les diététistes font partie de l'équipe de soins de santé, et sont responsables de sensibiliser le personnel à l'importance de la nutrition dans les soins aux patients, de fournir un diagnostic nutritionnel et de favoriser des soins adaptés à leurs besoins nutritifs.



Gabriella Benedictson et Laura Toews.

« Toutes les maladies chroniques ont une forte composante nutritionnelle », explique Laura Toews, diététiste clinique à l'Hôpital Saint-Boniface. « Non seulement une nutrition appropriée aide à prévenir une maladie chronique, mais elle peut aussi servir au traitement des maladies. »

Lorsque les patients sont malades, leur goût peut changer et leur capacité à manger peut diminuer ce qui entraîne divers problèmes nutritionnels. Afin de fournir les meilleurs soins possibles, on demande aux diététistes de partager leurs connaissances.

« Les diététistes sont appelés à fournir un diagnostic sur l'état nutritionnel des patients lorsque des inquiétudes sont exprimées », précise Gabriella Benedictson, gestionnaire de soutien des programmes à l'Hôpital Saint-Boniface. « Nous acceptons tous les patients qui nous sont dirigés, et ce, par les médecins, les infirmières, les membres de la famille, ou même par les patients eux-mêmes. »

Après avoir évalué leur état nutritionnel, les diététistes préparent un plan de soins adapté aux besoins des patients. Les plans de soins peuvent être aussi simples que de modifier les repas de la cuisine, ou aussi complexes que d'assurer que les patients intubés reçoivent les nutriments nécessaires à leur guérison. Les diététistes peuvent aussi recommander des options nutritionnelles pour les patients qui ont de la difficulté à avaler, des micronutriments pour favoriser la guérison de plaies des patients en chirurgie et des repas bénéfiques pour la santé du cœur aux patients cardiaques.

« Un problème de santé peut être un motivateur assez puissant pour modifier votre alimentation, assure Laura Toews. Nous sensibilisons les patients pendant leur séjour à l'Hôpital et nous offrons des classes en communauté pour promouvoir une saine alimentation pour le cœur, la santé rénale et bien plus. »

L'obésité constitue aussi un grand risque pour des problèmes médicaux et des complications liées à la santé. Pendant le Mois de la nutrition, c'est l'occasion tout indiquée d'apprendre le rôle que joue la nutrition dans notre santé et notre bien-être.

« Faire de la nutrition une priorité dans votre vie de tous les jours est important pour demeurer en santé, explique Gabriella Benedictson. Comme diététistes, nous sommes en mesure de fournir des solutions pour une saine alimentation et la prévention et le traitement des maladies, et d'aider à éliminer certains mythes courants liés à l'alimentation et à la nutrition. »

FOURNIR DES SERVICES EN FRANÇAIS

Comme orthophoniste, Lynne Cenerini Coughlan vise à améliorer le développement des compétences en communications. Les patients sont dirigés vers un orthophoniste pour différentes raisons, entre autres, les retards de langage, les difficultés à produire certains sons et le bégaiement. Les patients sont évalués en utilisant une variété de ressources qui servent à mesurer la complexité de leurs problèmes langagiers.

Près d'un quart des patients de Lynne Cenerini Coughlan sont francophones. Un bon nombre de jeunes patients sont dirigés vers l'Hôpital Saint-Boniface par leurs médecins, infirmières, professionnels paramédicaux, et le dépistage préscolaire de la Division scolaire franco-manitobaine.


Lynne Cenerini Coughlan, orthophoniste.

« Pour les patients francophones, il est important d'utiliser de la documentation en français lorsque nous pouvons y avoir accès, explique Lynne Cenerini Coughlan. Les patients sont plus à l'aise lorsqu'ils peuvent recevoir des services dans la langue de leur choix. »

Selon Lynne Cenerini Coughlan, il était nécessaire d'améliorer les ressources et les services offerts aux patients francophones. Grâce à l'appui de Santé en français (anciennement le Conseil communauté en santé du Manitoba) le Département des services en langue française de l'Hôpital responsable d'aider le personnel à fournir et à promouvoir les services de santé en français, a ainsi pu acheter un test de compréhension et d'expression en français à l'intention des enfants d'âge préscolaire pour le département d'orthophonie.

« Sans ces ressources, nous devons traduire nous-mêmes la documentation en français, explique Lynne Cenerini Coughlan. Même si cela n'influe pas sur la qualité du service, les patients sont heureux d'utiliser des ressources en français pendant leur rendez-vous, y compris les livres, les jeux et la documentation que les parents apportent à la maison. »

L'Hôpital Saint-Boniface juge important d'offrir des services en français à la communauté; il cherche à offrir la plus haute qualité d'information et de ressources en français.

« Nous sommes reconnaissants de l'appui de Santé en français, ajoute Nicole Cazemayor, coordonnatrice des services en langue française. Fournir des ressources en français aux professionnels de la santé appuie notre mission pour mieux servir la communauté francophone. »

ÉVÉNEMENTS

La galerie Buhler présente :

La calligraphie : Winston Leathers, Aliana Au, Ben Wasylyshen et John King

La galerie Buhler est située dans l'atrium Everett de l'Hôpital. Pour plus de renseignements, composez le 204-237-2309.

Tirage d'oeuvres d'art au profit de la Galerie Buhler

La Galerie Buhler vous invite à participer à son deuxième tirage annuel d'œuvres d'art au profit de la Galerie Buhler.

Artistes : Ewa Tarsia et Don Reichert.

Courez la chance de gagner ces œuvres en achetant des billets – 10 $ chacun ou 20 $ pour trois, en vente au bureau de la Fondation. Pour de plus amples renseignements, composez le 204-237-2068.



409, avenue Taché | Winnipeg (Manitoba) R2H 2A6

saintboniface.ca

ÉCONOMIE

BUDGET PROVINCIAL

« sobre et modeste »

Le gouvernement Selinger augmente légèrement ses dépenses en santé et en éducation, tout en ciblant l'infrastructure et un équilibre fiscal, prévu pour 2016-2017.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

La ministre des Finances, Jennifer Howard, a déposé le 6 mars dernier un budget légèrement déficitaire, qui mise avant tout sur le réaménagement des grandes infrastructures provinciales.

En effet, dans un budget qui s'élève à 15,1 milliards $, quelque 5,5 milliards $ seront consacrés aux infrastructures. Le déficit, quant à lui, atteint les 357 millions $, et la Province estime toujours qu'elle pourra atteindre l'équilibre fiscal en 2016-2017.

« Dans un climat d'incertitude, le budget adopte une approche équilibrée, se concentrant sur la création de bons emplois et la croissance économique », a souligné Jennifer Howard.



photo : Daniel Bahuaud

Raymond Clément.

L'économiste, Raymond Clément, estime en effet que le premier budget de Jennifer Howard est « sobre et modeste, sans trop de surprises ».

« Lorsque le gouvernement Selinger a augmenté la taxe de vente provinciale d'un pourcent, il a perdu une bonne part de crédibilité auprès du public, fait-il remarquer. Il doit se repositionner s'il veut être réélu en 2016. Les Manitobains, et les Winnipégois en particulier, apprécieront sans doute l'investissement dans les infrastructures. »

En effet, près de 3,7 milliards $ seront investis dans les routes, autoroutes et ponts provinciaux, tandis que 1,5 milliard $ iront vers les routes et autres infrastructures municipales. La Province prévoit également investir 320 millions $ dans des projets de protection contre les inondations. De plus, 250 millions $ seront versés à la Ville de Winnipeg pour la réfection de ses routes.

« Le public en a assez des rues qui depuis quelques années déjà ont besoin d'une réfection majeure, souligne Raymond Clément. Et c'est sans parler des problèmes de conduites d'eau occasionnés par notre hiver long et rigoureux, ou encore la fonte printanière, qui produira plus de nids de poule sur nos routes. Les besoins sont rendus criants. »

Selon Raymond Clément, la Province peut se permettre la dépense. « L'économie manitobaine se porte relativement bien, indique-t-il. Les mises en chantier se chiffrent à 7 465, par rapport à 7 200 en 2012. Et les Manitobains ont acheté 56 000 voitures, par rapport à 52 000 en 2012. Notre taux de croissance économique est de 2,4 %, ce qui est au-dessus de la moyenne nationale. »

Le budget provincial prévoit éliminer 370 postes de la fonction publique, tout en réduisant légèrement les dépenses au sein des ministères de l'Agriculture, des Finances, du Travail et de l'Immigration, ainsi que de la Conservation et gestion des ressources hydriques. Les ministères de la Santé, d'Infrastructure et Transport, de la Justice et de l'Éducation connaîtront des augmentations légères.

« Je ne m'étonne pas que la Province n'ait pas sabré dans la fonction publique, déclare Raymond Clément. En plus des considérations idéologiques des néodémocrates, il faut se rappeler l'importance du gouvernement dans l'économie manitobaine. Au-delà de 28 % de la main d'œuvre fait partie de la fonction publique. »







ÉCOLE POINTE-DES-CHÊNES

Une visite inspirante

Daniel BAHUAUD
SAINTE-ANNE

photos : Daniel Bahuaud

Accompagnée de filles hockeyeuses de l'école Pointe-des-Chênes, Jocelyne Larocque signe un chandail de l'équipe canadienne féminine de hockey. En médaillon : La médaille d'or de Jocelyne Larocque.

C'est à bras ouverts et avec grande fierté que les élèves de l'école Pointe-des-Chênes ont accueilli, le 6 mars dernier, la hockeyeuse olympique canadienne, Jocelyne Larocque.

De retour de Sotchi, en Russie, l'ancienne élève de l'école – elle y a complété ses 6e, 7e et 8e années – a pu montrer la médaille d'or qu'elle a remportée le 20 février dernier aux Jeux olympiques, tout en partageant quelques souvenirs de son expérience.

« Lors de la finale, l'équipe américaine de hockey avait compté deux buts, raconte la défenseure. Nous jouions bien, mais on n'arrivait tout simplement pas à compter des buts. Lors d'un tir au but, j'ai frappé le poteau. C'était décourageant, mais je me suis dit que nous arriverions à nous rattraper. À force de persévérer, on a réussi à devancer les Américaines, pour atteindre un pointage final de 3 à 2. La remise, par la suite, de la médaille d'or était le point culminant de mon expérience à Sotchi. J'étais tellement fière d'être Canadienne et fille de Sainte-Anne. J'avais l'impression que toute ma communauté était avec moi. »

Pour sa part, l'ailier droit et membre des équipes féminine et masculine des Aces de Sainte-Anne, Chloé Champagne, se dit « très inspirée » par la réussite de Jocelyne Larocque. « C'est une fille de chez nous, rappelle l'élève de 7e année. À force de travailler très fort, elle est devenue membre de l'équipe canadienne, et s'est rendue aux Jeux olympiques. Un jour, j'aimerais pouvoir faire comme elle. »

Sa coéquipière, Madison Stoesz, est du même avis. « La réussite de Jocelyne Larocque, et de toute l'équipe féminine canadienne, est énorme, affirme l'élève de 7e année et défenseure des Aces de Sainte-Anne. Pour toutes les filles, le message lancé par cette médaille d'or est qu'elles doivent persévérer dans les ligues féminines, sans se décourager. Le hockey, ce n'est pas uniquement une affaire de gars, et de la Ligue nationale de hockey. »

ÉCOLE CHRISTINE-LESPÉRANCE

Dans « le vrai monde »

Daniel BAHUAUD
SAINT-VITAL



photo : Gracieuseté de l'école Christine-Lespérance

Lors d'une visite de l'électrotechnicien Mark Riel (à droite) à l'école Christine-Lespérance, les élèves de 8e année ont eu la chance d'examiner une caméra pouvant, grâce aux fibres optiques, capter des images à l'intérieur du corps humain.

La classe de 8e année de l'enseignante Suzanne Beaumont de l'école Christine-Lespérance a pu faire le lien, le 18 février dernier, entre les concepts scientifiques appris dans le cadre du cours des sciences de la nature, et leur application pratique, lorsqu'elle a accueilli un électrotechnicien du réseau ferroviaire du Canadien National (CN), Mark Riel.

« Mark Riel nous a parlé de son métier fascinant comme membre du département des communications au CN, mentionne une élève, Pascale Bouchard. C'est lui qui s'occupe des fibres optiques – ces petits filaments fabriqués en vitre qui transmettent toutes sortes de données. »

L'électrotechnicien – en l'occurrence un parent de l'école Christine-Lespérance – a expliqué aux élèves les grandes lignes du projet de rénovation du réseau de communications du CN. Il a également apporté des gadgets qui ont fasciné les élèves.

« Mark Riel nous a montré des fibres optiques, mentionne l'élève Émilie Lécuyer. Les câbles de fibres optiques sont composés de centaines de filaments fins comme des cheveux. C'est extraordinaire combien d'information ils peuvent transmettre. On les retrouve dans les domaines de l'informatique, des communications et bien d'autres encore. J'ai beaucoup aimé examiner une caméra médicale qu'il a apportée. Grâce aux fibres optiques, cet appareil peut transmettre des images prises à l'intérieur des organes du corps. »

L'enseignante, Suzanne Beaumont, se dit pour sa part « choyée » par la visite. « Mark Riel travaille chaque jour avec la lumière, rappelle-t-elle. Il fait l'application pratique du spectre électromagnétique qu'on étudie en classe.

« Je crois beaucoup qu'il faut ouvrir la classe à la communauté afin de faire des liens significatifs et durables entre les apprentissages et le vécu, poursuit-elle. Les élèves ont donc l'occasion de comprendre comment les sciences sont appliquées "dans le vrai monde". »



BASKET-BALL

Un tournoi plein de rebondissements



Daniel BAHUAUD
SAINT-BONIFACE



photo : Gracieuseté de la Division scolaire franco-manitobaine

L'équipe championne dans la catégorie garçons Junior AA (8e année), de l'école Christine-Lespérance.

Près de 17 équipes, soit environ 200 élèves de la 7e et la 8e années de cinq écoles urbaines de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM), ont participé, le 3 mars dernier, au Championnat divisionnaire de basket-ball. (1)

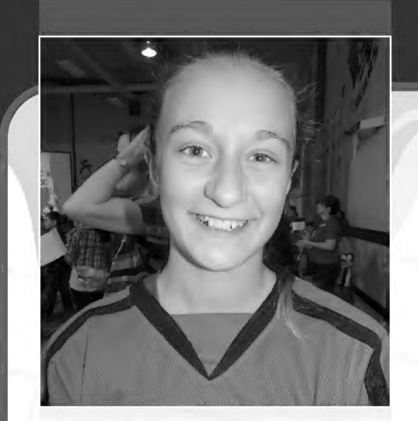
Le tournoi, qui avait lieu au collège Louis-Riel, aux écoles Lacerte et Précieux-Sang, et à l'Université de Saint-Boniface, a fourni une occasion pour les élèves de se rencontrer et de se détendre tout en maintenant un esprit de compétition amicale.

« Évidemment, si un élève fait partie d'une équipe championne, il ressentira beaucoup de satisfaction, rappelle le coordonnateur des services en éducation physique et à la santé, DSFM, Luc Therrien. L'élément compétitif du championnat est indéniable. Mais il s'agit d'une compétition positive. Après les matchs, tout le monde se sert la main. L'essentiel est que le tournoi fasse la promotion du sport et de l'activité physique, ainsi qu'un esprit sportif. Et on a eu droit à des matchs bien joués, parfois serrés.

« Sur le plan organisationnel, la journée s'est très bien déroulée, poursuit-il. J'ai beaucoup apprécié l'appui du personnel, des adultes bénévoles et des élèves de niveau secondaire qui étaient arbitres. »

C'est l'école Noël-Ritchot qui a remporté la première place dans la catégorie filles 7e année. L'école Précieux-Sang a remporté la victoire dans la catégorie filles junior AA (8e année). Du côté masculin, c'est le collège Louis-Riel qui a remporté la victoire dans la catégorie 7e année. Ce sont les garçons de l'école Christine-Lespérance qui ont cependant déniché la première place dans la catégorie Junior AA (8e année). Félicitations aux gagnants et merci à tous les participants!

(1) Il s'agissait du collège Louis-Riel ainsi que des écoles Christine-Lespérance, Lacerte, Noël-Ritchot et Précieux-Sang.



Madison Stoesz
7e année
École Pointe-des-Chênes

CITATION DE LA SEMAINE

« La réussite de Jocelyne Larocque est énorme. Pour toutes les filles, le message lancé par cette médaille d'or est qu'elles doivent persévérer dans les ligues féminines, sans se décourager. Le hockey, ce n'est pas uniquement une affaire de gars. »

AVIS AUX DIRECTIONS, PERSONNEL ET PARENTS DE LA DSFM

Vous voulez faire la promotion de vos évènements scolaires? C'est facile! Vous n'avez qu'à faire parvenir l'information au 237-4823, poste 211, ou à ***ecoles@la-liberte.mb.ca*** *avant 12 h le jeudi précédant la date de parution.*

Les pages Dans nos écoles sont une réalisation de La Liberté en collaboration avec les professionnels et les élèves de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM).

www.dsfm.mb.ca



À noter

ACTIVITÉS SCOLAIRES ET PARASCOLAIRES

☑ **LA LISTE***
Tournois divisionnaires
Le jeudi 13 mars, de 13 h à 15 h 45
École Taché
CLR 2, CSLR 1, CRGR 1
Le mardi 18 mars, de 13 h à 15 h 30
École Sainte-Agathe
Sainte-Agathe, ECRB, CSLR2

Éliminatoires
Le samedi 22 mars, de 10 h à 15 h 30
Collège Louis-Riel

Finale
Le jeudi 27 mars, de 19 h à 21 h
Centre culturel franco-manitobain

* Ligue d'improvisation secondaire tellement époustouflante

Pour une liste complète des activités de la DSFM, consultez notre calendrier en ligne au **www.dsfm.mb.ca**.

☑ **JMCA***
Rencontre des membres et des accompagnateurs
Du jeudi 20 mars, 18 h, au vendredi 21 mars, 15 h
École Roméo-Dallaire

*Jeunes manitobains des communautés associées

CONGÉS

Journées d'administration

☑ **Le vendredi 21 mars**
École communautaire Gibert-Rosset
École La Source
École La Voie du Nord

☑ **Le vendredi 28 mars**
Collège régional Notre-Dame
École élémentaire Notre-Dame de Lourdes
École régionale Saint-Jean-Baptiste
Écoles Saint-Lazare et Sainte-Agathe

COMMISSION SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE

☑ Réunion ordinaire, bureau divisionnaire, Lorette, le mercredi 26 mars, à 19 h

PUBLI-REPORTAGE

EMPLOIS ET AVIS

Ne cherchez plus!



Le gouvernement du Manitoba vous offre des possibilités, une grande diversité et une carrière enrichissante.

Pour en savoir plus sur les offres d'emploi actuelles, cliquez sur le bouton **« Emploi » sur le site manitoba.ca.**

Ce que vous pouvez attendre de nos offres d'emploi :

- Toute une gamme de carrières intéressantes et stimulantes;
- Un salaire compétitif;
- Un remarquable ensemble d'avantages sociaux;
- Des possibilités d'apprentissage, de développement professionnel et d'avancement continuelles;
- L'occasion de construire une meilleure province pour toute la population manitobaine.

Accès ATS – **1 204 945-1437**

Personnes. Mission. Progrès.





OFFRE D'EMPLOI

Le centre d'apprentissage des Toupies est à la recherche de personnes créatives et énergiques pour combler les postes suivants :

Superviseur(e) EJE II/III et Éducateur(trice) EJE II/III ou AJE pour le programme préscolaire.
Contrat permanent 100 % (40 heures).
Horaire de travail : entre 7 h et 17 h 30 du lundi au vendredi.

Les candidat(e)s doivent avoir de l'expérience auprès des enfants. Ils(elles) doivent également posséder une bonne connaissance du français écrit et oral, démontrer des compétences en matière d'initiative, d'organisation et d'entregent.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur demande, accompagnée d'un curriculum vitæ et trois (3) références avant le 14 mars 2014.

Date d'entrée en fonction : aussitôt que possible.

Salaire selon l'expérience et le niveau de formation complété. Nous suivons l'échelle salariale de MCCA 2012.

Envoyez votre curriculum vitae à :

Les Toupies Inc.
Marilyn Bosc, directrice générale
45, avenue de la Digue
Winnipeg (Manitoba)
R3V 1M7

Téléphone : (204) 269-5660 • lestoupiesdg@dsfm.mb.ca





APPEL DE CANDIDATURES

Apparitrice ou Appariteur

(Poste régulier pouvant mener à la permanence)

Profil du poste :

- Voir à la gestion de laboratoires d'enseignement et de recherche de microbiologie / chimie;
- Voir au bon fonctionnement de divers appareils de laboratoire;
- Enseigner une (1) ou deux (2) sections de laboratoire;
- Assumer la responsabilité de la biosécurité.

Compétences requises :

- Maîtrise (M.Sc.) en sciences;
- Expérience dans des laboratoires de recherche;
- Expérience dans l'enseignement de laboratoires;
- Expérience avec divers appareils biotechnologiques tels que GC-MS, HPLC, IR, AAS et NMR;
- Compétences avec les pratiques de biosécurité et de confinement (NC1 et NC2);
- Capacité à travailler en équipe et de façon indépendante;
- Bonne connaissance du français et de l'anglais oral et écrit.

Entrée en fonction : 1er août 2014

Rémunération : selon la convention collective

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae et demander à trois répondants de faire parvenir une lettre de recommandation au plus tard le 28 mars 2014 à :

André Samson, doyen
Faculté des arts et Faculté des sciences
Université de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Winnipeg (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : 204-233-0210 Télécopieur : 204-233-0217
asamson@ustboniface.ca
www.ustboniface.ca

L'USB souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi et encourage la candidature de toute personne qualifiée, femme ou homme, y compris les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles. Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, toutes les personnes qualifiées sont invitées à postuler; la priorité est toutefois accordée aux personnes ayant la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente.

Intervieweur travaillant par téléphone
Statistique Canada

Statistique Canada cherche des intervieweurs à temps partiels afin de mener des enquêtes téléphoniques à **Winnipeg, MB**. Les candidats doivent être prêts à travailler le jour, le soir et la fin de semaine, selon les besoins, à des diverses enquêtes.

Exigences linguistiques : Bilinguisme (français et anglais)

Taux de salaire : 14,72 $/h. Prime bilingue de 0,41 $ l'heure. Prime de quart de 2,00 $ l'heure (Applicable après 17 h en semaine et pendant toute la fin de semaine).

Date limite : 2 avril 2014

Les candidats doivent avoir :

- la réussite de l'école secondaire. Une combinaison acceptable d'éducation, formation et/ou d'expérience peut être acceptée;
- l'expérience auprès du public;
- expérience de la réalisation de tâches de base à l'ordinateur (utiliser une souris, utiliser un clavier, trouver des programmes et fichiers, les ouvrir et les fermer).

Conditions d'emploi :

Les candidats doivent :

- être âgés de plus de 18 ans;
- obtenir une cote de fiabilité au processus d'autorisation de sécurité;
- fournir une preuve de citoyenneté canadienne ou de statut de résident permanent, ou posséder un permis de travail valide de Citoyenneté et Immigration Canada;
- être disposés à travailler des heures variables, le jour, le soir et la fin de semaine.

Les candidats doivent satisfaire toutes les conditions d'emploi susmentionnées pour être nommés à ce poste. Tous les coûts associés à la satisfaction des conditions d'emploi sont la responsabilité du candidat. Les candidats retenus doivent satisfaire les conditions d'emploi susmentionnées et continuer à le faire pendant toute la durée d'emploi.

Statistique Canada s'est engagé à respecter les principes de diversité et d'équité en matière d'emploi énoncés dans la Loi sur l'équité en matière d'emploi et veut s'assurer que notre effectif soit le reflet de la diversité de la société canadienne. Afin d'appuyer notre stratégie dans l'atteinte de nos objectifs d'équité en emploi, la sélection des candidat(e)s pourrait être limitée aux personnes s'étant auto-identifiées comme étant membre d'un groupe visé par l'équité en matière d'emploi, soit : Autochtones, personnes handicapées et minorités visibles.

Pour obtenir plus de renseignements sur ce poste et pour postuler en ligne, veuillez vous rendre sur : www.statcan.gc.ca. Cliquez sur *Carrières à StatCan, Autres possibilités d'emploi, Emplois à la collecte de données, Emplois Offerts* et cliquez sur le lien pour le processus de sélection 14-SSO-OES-WIN-INT-001



Statistique Canada   Statistics Canada



PETITES ANNONCES



www.stleongardens.com

EMPLOI D'ÉTÉ EN PLEIN AIR DÉBUTANT FIN AVRIL. C'est maintenant le temps d'envoyer votre C.V. Visitez notre site Web au www.stleongardens.com et regardez sous EMPLOIS.
226-



PENSEZ-VOUS METTRE VOTRE MAISON EN VENTE OU DÉMÉNAGER CETTE ANNÉE? Vous sentez-vous accablés par le montant de choses que vous possédez, et ne savez pas par où commencer? J'assiste les gens à faire du "down-sizing" et désencombrement et à trier par priorité. Contactez-moi, Micheline Mulaire 204-995-1355 ou michemu@mymts.net.
228-

PARENTY REITMEIER
TRANSLATION SERVICES

est à la recherche d'un(e)

Coordinateur(trice) de projets
Poste bilingue
(français et anglais)
Poste à temps plein

Habiletés requises :

- maîtrise de la langue française et anglaise, parlées et écrites;
- bonne connaissance du logiciel MS Office;
- bon sens de l'organisation et des échéanciers;
- esprit d'initiative et d'autonomie;
- bonnes aptitudes pour le travail d'équipe.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à :

Parenty Reitmeier Inc.
605, rue Des Meurons
Winnipeg (Manitoba)
R2H 2R1

Courriel :
joanne.r@prtranslation.com
Télécopieur :
204 237-9997

Postes à combler



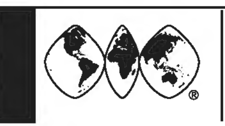
Auxiliaire – 5,50 heures par jour
Catégorie salariale 2
École Saint-Lazare
Contrat permanent

Monsieur Mario Tanguay, directeur
École Saint-Lazare
Tél. : 204-683-2251
Date limite : Le 21 mars 2014



Pour de plus amples renseignements :
www.dsfm.mb.ca

ENCOURAGEZ
NOS ANNONCEURS



WORLD TRADE CENTRE®
WINNIPEG

OFFRE D'EMPLOI

Adjoint(e) aux finances

Poste contractuel à temps plein
Durée : 1er avril 2014 au 31 mars 2015
Salaire : 35 000 $ à 40 000 $

Agissant sous la supervision de la directrice générale adjointe, le ou la titulaire accomplira principalement les tâches suivantes :

- fournir un support professionnel relativement aux opérations comptables financières et statistiques et veiller à l'exactitude des renseignements traités;
- effectuer des rapports financiers périodiques, ainsi que les budgets pour des demandes d'aide financière à l'intention des bailleurs de fonds de l'organisme (faire la tenue de livres, facturation, dépôts, comptes à payer, comptes à recevoir, etc...);
- toutes autres tâches assignées par la direction.

Exigences :

- études postsecondaires en administration des affaires;
- être à l'aise avec Simple Comptable ainsi que Microsoft Outlook, Word, Excel, PowerPoint, Dynamics et Mail;
- être travaillant(e), avoir un horaire flexible, pouvoir travailler sous pression, être polyvalent(e) et avoir beaucoup d'initiative;
- fortes compétences organisationnelles et un souci du détail;
- doit posséder d'excellentes capacités d'expression orale et écrite dans les deux langues officielles.

Pour poser votre candidature, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae ainsi qu'une lettre de motivation par courriel **avant 17 h, le 20 mars 2014**, à l'attention de Marguerite Simard, directrice générale adjointe à l'adresse : **masimard@wtcwinnipeg.com**.

Le World Trade Centre Winnipeg s'engage à communiquer seulement avec les candidat(e)s retenu(e)s en entrevue.

Vous déménagez?

Si c'est le cas, veuillez nous en informer sans tarder afin de ne manquer aucun de nos articles.

NOMBRE DE MOTS	20 mots et moins	21 à 25 mots	26 à 30 mots
Semaine 1	12,98 $	14,07 $	15,17 $
Semaine 2	20,68 $	22,90 $	25,10 $
Semaine 3	23,99 $	27,30 $	30,60 $
Semaine 4	27,30 $	31,71 $	36,12 $
Semaine 5	30,60 $	36,12 $	41,63 $
Semaine 6	33,92 $	40,53 $	47,15 $

Mot additionnel : 15¢ **Photo : 15,17 $**





Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le jeudi à 12 h précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Dorénavant les petites annonces seront automatiquement insérées sur le site Internet de *La Liberté* (la-liberte.mb.ca).



Agriculture et Agroalimentaire Canada | Agriculture and Agri-Food Canada

Canada



Possibilités d'emploi

Programme des pâturages communautaires – Cavaliers de pâturage

Nous prévoyons la dotation de postes saisonniers à plusieurs endroits en Saskatchewan et au Manitoba (pâturages communautaires dans les districts de Rosetown, de North Battleford, de Watrous, de Weyburn, de Maple Creek, de Foam Lake, de Swift Current, de Dauphin et de Brandon).

Les cavaliers de pâturage sont chargés de surveiller et de traiter le bétail, de le déplacer à cheval, de surveiller les conditions du pâturage et les réserves d'eau et de réparer les clôtures.

Le salaire de base est de 21,87 $ l'heure (aux termes de la convention collective des Services de l'exploitation conclue entre le Secrétariat du Conseil du Trésor et l'Alliance de la fonction publique du Canada, qui prévoit également des avantages sociaux). Les cavaliers de pâturage ont droit à une indemnité de cheval annuelle d'au plus 1 750 $ pour 135 jours d'emploi.

Qualifications

- La maîtrise de l'anglais est essentielle.
- Expérience de la surveillance et du traitement du bétail ainsi que des déplacements de troupeaux à cheval.
- La personne retenue doit fournir au moins deux chevaux de travail en pleine santé, fiables et entraînés ainsi que l'équipement et l'harnachement.

Admissibilité : Les personnes qui habitent au Canada et les citoyens canadiens qui vivent à l'étranger.

Pour de plus amples renseignements au sujet des postes à doter, veuillez communiquer avec :

Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC), Direction générale des programmes, Programme des pâturages communautaires, au 306-523-6817 ou à paturages.communautaires@agr.gc.ca.

Un bassin de candidats sera créé à l'aide des curriculum vitae reçus pour la saison 2014. Les personnes intéressées doivent présenter leur candidature par courrier, par télécopieur ou par courriel aux coordonnées ci-dessous :

AAC – Direction générale des programmes
300-2010 12e Avenue, Regina (Saskatchewan) S4P 0M3
À l'attention de : Programme des pâturages communautaires
Télécopieur : 306-780-7166 Courriel : paturages.communautaires@agr.gc.ca.

Les demandes reçues avant le 3 mars 2014 seront traitées en priorité pour la saison 2014.

Pour en savoir plus sur Agriculture et Agroalimentaire Canada, veuillez visiter le www.agr.gc.ca.

Nous remercions tous ceux qui soumettront leur candidature, mais nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour la prochaine étape de sélection. La fonction publique du Canada s'engage à respecter l'équité en matière d'emploi. La préférence sera accordée aux citoyens canadiens et aux résidents permanents du Canada. La fonction publique du Canada s'engage à instaurer des processus de sélection et de nomination ainsi qu'un milieu de travail inclusifs et exempts d'obstacles. Si l'on communique avec vous au sujet d'une possibilité d'emploi ou pour des examens, vous devez nous informer des mesures d'adaptation qui doivent être prises pour vous permettre de subir une évaluation juste et équitable.

À VOTRE SERVICE

SERVICES

AVOCATS-NOTAIRES

LA LIBERTÉ
Depuis 1913

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
420, rue Des Meurons, unité 105
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4


Scannez ce code avec votre smartphone pour rencontrer notre équipe.





RÉSEAU SÉLECT


Directrice et rédactrice en chef : **Sophie GAULIN** | Rédactrice adjointe et projets spéciaux : **Lysiane ROMAIN** | Journalistes : **Daniel BAHUAUD** et **Camille HARPER-SÉGUY** (congé de maternité) | Journaliste et reporter de projets spéciaux : **Wilgis AGOSSA** | Journalistes stagiaires : **Manon BACHELOT, Chloé LE MAO** et **Thomas RICHARD** | Chef de la production : **Véronique TOGNERI** | Adjointe à la direction : **Roxanne BOUCHARD** | Caricaturiste : **Cayouche (Réal BÉRARD)**

Les bureaux sont situés au 420, rue Des Meurons, unité 105 et sont ouverts de 9 h à 17 h du lundi au vendredi | Toute correspondance doit être adressée à *La Liberté*, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4 | Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable. L'heure de tombée pour les lettres à la rédaction est le vendredi 12 h pour une possible parution le mercredi de la semaine suivante. | Veuillez noter que les chroniques publiées dans *La Liberté* reflètent l'opinion de leurs auteurs et pas forcément celle du journal | **Téléphone :** (204) 237-4823 | **Sans frais :** 1 800 523-3355 | **Télécopieur :** (204) 231-1998 | **Web :** la-liberte.mb.ca

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 16 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %. | Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet : www.la-liberte.mb.ca
| **Courrier électronique :** ***Direction et lettres à la rédaction :*** la-liberte@la-liberte.mb.ca
| ***Communiqués de presse :*** redaction@la-liberte.mb.ca
| ***Abonnements :*** administration@la-liberte.mb.ca
| ***Département graphique :*** production@la-liberte.mb.ca

L'abonnement annuel : **Manitoba :** 64,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses) | **Ailleurs au Canada :** 69,85 $ (TPS incluse) | **États-Unis :** 180,50 $ | **Outre-mer :** 247 $ | Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach**.

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102

N° D'ENREGISTREMENT 7996

RETOURNER TOUTE CORRESPONDANCE NE POUVANT ÊTRE LIVRÉE AU CANADA à : C.P. 190, SAINT-BONIFACE (MANITOBA) R2H 3B4

COURRIEL : la-liberte@la-liberte.mb.ca

ISSN 0845-0455

« Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques, qui relève de Patrimoine canadien. »



ACTUALITÉS

DROIT ET FRANCOPHONIE

La Cour au 227 Provencher

La Cour provinciale et la Cour du Banc de la Reine demeureront à leur emplacement actuel du 227, boulevard Provencher. Une situation temporaire favorablement accueillie par la Société franco-manitobaine.


Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Le palais de justice de Saint-Boniface demeurera au 227, boulevard Provencher, grâce à une entente conclue entre la Province et le nouveau propriétaire de l'édifice, le Docteur Marc Fréchette.

Ainsi, la Cour provinciale, la Cour du Banc de la Reine et la Cour des petites créances continueront de siéger à Saint-Boniface, et ce sans les interruptions qu'aurait provoqué le déménagement préalablement prévu au Centre des services bilingues, situé rue Des Meurons.

« Nous sommes heureux que le déménagement n'ait pas lieu, déclare le président-directeur général de la Société franco-manitobaine, Daniel Boucher. Le nouveau propriétaire a négocié un bail de deux ans avec la Province. C'est une bonne décision, qui nous permet de miser sur une solution permanente. »

On se rappellera que Justice Manitoba avait décidé, le 14 février dernier, de fermer le palais de justice, suite à la résiliation du bail de l'immeuble par la Ville de Winnipeg. La majorité des services était censée déménager au centre ville de Winnipeg. Le 21 février dernier, le premier ministre, Greg Selinger a annoncé que le palais de justice allait demeurer à Saint-Boniface, sans toutefois préciser à quel endroit. Il a par ailleurs mis sur pied un comité chargé de trouver une solution permanente, sur lequel siègent la SFM et l'Association des juristes d'expression française du Manitoba.

« Bien que ce soit un grand pas dans la bonne direction, le maintien du palais de justice au 227 Provencher n'est toujours pas cette solution permanente, indique Daniel Boucher. Mais j'ai bon espoir que les services juridiques pourraient être livrés en permanence au 227, boulevard Provencher. D'une part, la Province fera quelques rénovations au palais de justice, malgré le bail de deux ans. À mon avis, il s'agit d'un geste de confiance.

« D'autre part, le comité chargé de trouver une solution permanente continue d'étudier les scénarios possibles, poursuit-il. Notre vision à long terme est d'établir un centre juridique pouvant intégrer en un même endroit tous les services juridiques. À l'heure actuelle, toutes les options sont sur la table. Reste évidemment à savoir ce que Marc Fréchette compte faire avec le reste de l'édifice. »

En effet, l'édifice est censé accueillir une clinique. Pour sa part, Marc Fréchette, qui a été contacté par *La Liberté*, préférait ne pas commenter la situation.



photo : Daniel Bahuaud

Daniel Boucher devant le 227 boulevard Provencher.

JUSTICE

Vic Toews nommé juge

Manon BACHELOT
presse2@la-liberte.mb.ca

Le 7 mars dernier, l'ancien ministre fédéral de la Sécurité publique, Vic Toews, a été nommé juge de la Cour du Banc de la Reine du Manitoba par son ex-collègue, ministre de la Justice, Peter McKay.

Ministre dans le cabinet conservateur de Gary Filmon au Manitoba avant de se faire élire député à la Chambre des communes du Canada, représentant de la circonscription manitobaine de Provencher de 2000 à 2013, Vic Toews a, tour à tour, occupé les fonctions de ministre de la Justice, président du Conseil du Trésor puis de ministre de la Sécurité publique.

En juillet 2013, il a démissionné de son poste de ministre et de député de la circonscription de Provencher.

Vic Toews a débuté au ministère de la Justice du Manitoba, où il a été procureur de la Couronne et directeur du service de droit constitutionnel.

À l'annonce de la nomination, ça a été l'étonnement pour le professeur en criminologie à l'Université de Laval, Jean-Claude Bernheim. « Étonnant! D'abord compte tenu des postes qu'il a tenus au gouvernement. Étonnant, surtout, quand on se rappelle le 25 janvier 2005 quand Vic Toews plaidait coupable à l'accusation d'avoir excédé les limites de dépenses personnelles lors de sa campagne pour l'élection provinciale de 1999. » Certains avaient réclamé sa démission en tant que porte-parole en matière de Justice mais ce n'eut pas de suite. Il avait reçu une amende de 500 $. « Pour les conservateurs, les criminels doivent être exclus de la société, reprend Jean-Claude Bernheim. Or là, Vic Toews, un avocat qui est censé connaître la loi, et qui l'a transgressée, est nommé juge. Il y a deux poids, deux mesures. »

Karen Busby, professeure de droit à l'Université du Manitoba n'est pas du même avis.

« Sa nomination n'est pas une surprise. C'est un homme qui a beaucoup d'expérience dans la justice et qui est respecté dans le milieu pour cela. Ce n'était sûrement pas la meilleure personne à nommer à ce poste, mais ce n'est pas la pire non plus ».

Alors qu'il était ministre de la Justice, Vic Toews s'est rapidement taillé une réputation d'homme à la main de fer se concentrant sur « la loi et l'ordre », des enjeux chers au gouvernement conservateur.

On se rappelle sa volonté de mettre en place des peines minimales obligatoires ainsi qu'un projet de loi d'importance qui aurait accordé des pouvoirs élargis à la police et contraint les fournisseurs de service à donner des renseignements sur des usagers sans mandat.

« Si effectivement il a une réputation de fermeté, il ne faut pas craindre ses futurs jugements. Il a été nommé juge. Il est sous le couperet de la *Charte canadienne des droits et libertés* qu'il ne pourra pas transgresser », soutient Karen Busby.

Jean-Claude Bernheim, lui, est inquiet pour la démocratie. « Comment un homme politique qui a eu des positions aussi fortes sur la justice et la criminalité peut-il désormais être impartial? Ajouté à sa déclaration de culpabilité, cela pose une sérieuse question quant à la garantie de la démocratie. »





par Jean-Pierre Dubé
jpdube@la-liberte.mb.ca @jeanpierre_dube

Bain de foule?

En situation de dilemme moral, les chrétiens avaient l'habitude d'en sortir en se posant la question : que ferait Jésus? Parmi ce groupe, il y en a de plus fortunés. Depuis un an, les catholiques ont une nouvelle question pour la sortie de crise morale : que ferait le pape?

Le premier ministre Stephen Harper n'a pas le luxe de la récente formule, son église est protestante, la Christian & Missionary Alliance. Mais le ministre de la Réforme démocratique, Pierre Poilievre, est catholique. Et il est fort possible qu'il se pose la question du jour.

Cinq semaines après avoir déposé le projet de *Loi sur l'intégrité des élections* et après avoir tenté de charrier le processus d'adoption en plein milieu des Jeux olympiques, le ministre a commencé à reculer. Devant une levée de boucliers, Pierre Poilievre s'est montré ouvert à clarifier des mesures visant, semble-t-il, à museler le directeur général des élections (DGE).

Le gouvernement est prêt à amender le projet de loi pour garantir l'autonomie du DGE. On entend énoncer clairement le droit de l'officier du Parlement de s'exprimer ouvertement, de produire des rapports et de témoigner. Mais Pierre Poilievre refuse de céder sur l'article privant Élections Canada de son rôle de promouvoir la responsabilité électorale des citoyens. Il préfère en laisser la charge aux candidats partisans.

Cet article du projet est largement perçu comme un refus du gouvernement de s'attaquer à la baisse de la participation électorale. Le taux est en déclin depuis plus d'une décennie, et s'est soldé à 61 % lors des élections de 2011.

Un autre article du projet va dans le même sens. Il s'agit de l'élimination du droit de se porter garant d'un électeur sans identification appropriée. La manœuvre réduirait de plusieurs dizaines de milliers le nombre de votes aux prochains scrutins.

Le ministre continue à entretenir un mythe sur l'ampleur de la fraude électorale générée par cette pratique. Mais aucune preuve n'existe. La critique de l'Opposition aux Communes et du DGE est d'autant plus sévère que la population affectée serait parmi les plus vulnérables.

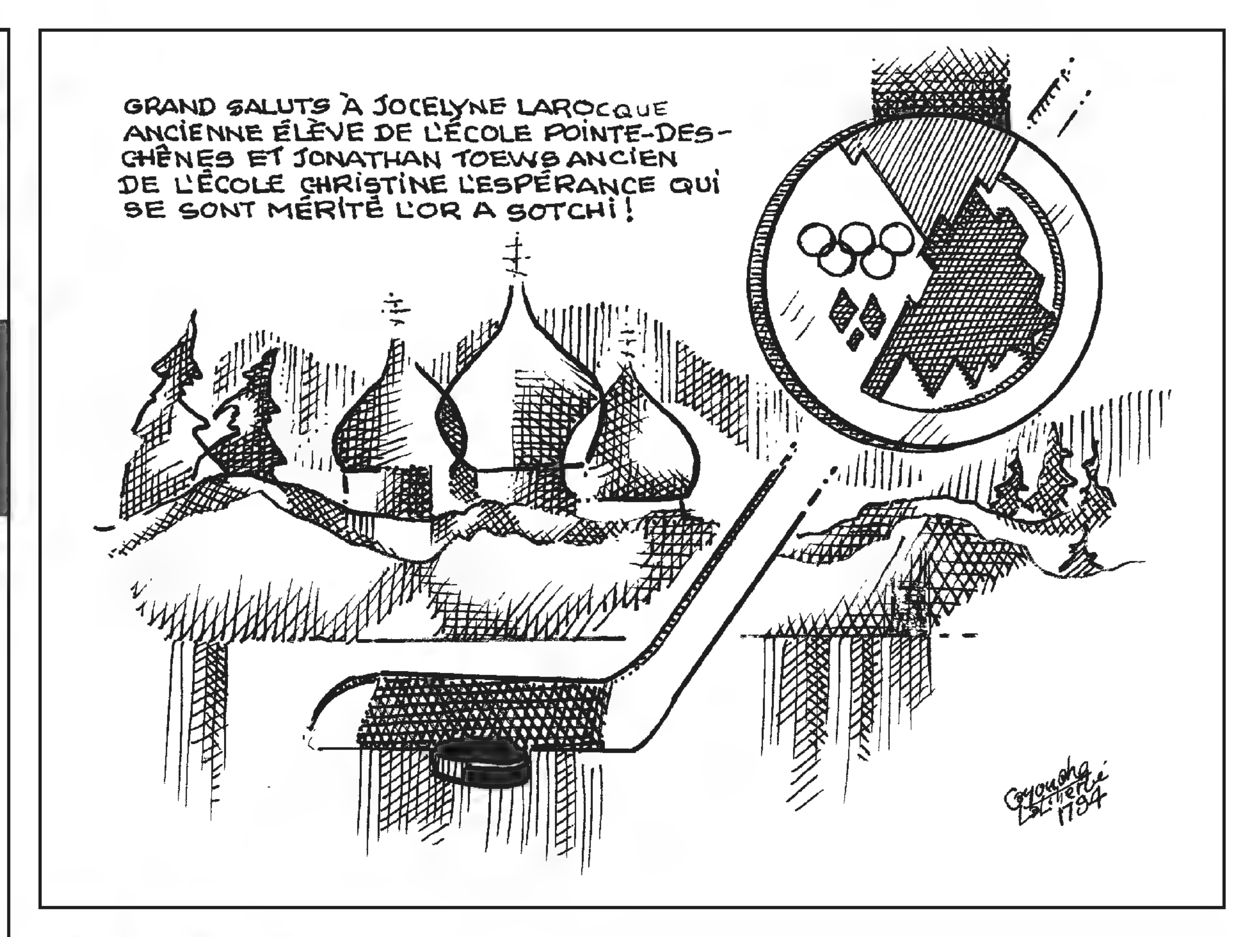
Il n'échappe à personne que les pratiques frauduleuses ont tendance à se produire par les machines électorales. On attend encore le résultat d'une enquête du commissaire aux élections sur les appels robotisés des conservateurs lors du scrutin de 2011.

La nouvelle loi verra ce commissaire passer de l'autorité du DGE à celle du directeur des poursuites pénales du ministère de la Justice. C'est une telle perte d'autonomie qu'on s'approche de l'inutilité du poste.

Le processus d'adoption pose une troisième menace à l'exercice du droit de vote. En pressant la Chambre à voter rapidement, le gouvernement nourrit au sein de la population un cynisme déjà profond quant aux véritables intentions de la majorité conservatrice. On peut avoir l'impression que toutes ces mesures visent à renforcer son avantage électoral.

C'est un bon temps pour s'inspirer du pape démocratique. Pierre Poilievre devrait mettre de l'eau dans son vin. Des audiences publiques à grande échelle aideraient à générer des commentaires pour améliorer la loi. Un débat national serait avant tout l'occasion idéale pour informer et engager la participation citoyenne avant les élections.

Cette administration est-elle capable de faire un bain de foule?



À VOUS *la parole*

À vous la parole est une nouvelle rubrique sur notre site Web. Vous pouvez réagir aux lettres sur www.la-liberte.mb.ca.

Du vent dans les ailes

Madame la rédactrice,

Par l'entremise de ce journal, j'aimerais remercier la SFM, pour cette belle 31e soirée du Prix Riel. Merci à Daniel ROA et à Suzanne Kennelly pour un déroulement et une présentation qui m'ont fait planer toute la soirée. Je sens que j'ai du vent dans les ailes pour un autre 30 ans.

Comme récipiendaire du Prix Riel, je veux aussi remercier les quatre personnes qui m'ont honorée avec leurs témoignages : Hélène D'Auteuil, ancienne directrice de la Fédération des comités de parents, Maurice Hince, ancien président du Comité de parents de Saint-Claude, Roger Legal, ancien membre du Comité du livre de Sainte-Geneviève et Yves Labrèche, secrétaire-trésorier de l'Association manitobaine du patrimoine francophone et métis. Quel bon bout de chemin parcouru ensemble! Merci à toute l'équipe de l'AMPFM d'avoir soumis ma candidature.

Encore une fois, MERCI à toute ma famille pour son appui indispensable.

Diane Dornez-Laxdal
Saint-Boniface (Manitoba)
Le 10 mars 2014

FRANCOPHONIE

Trois femmes pour Riel

Trois femmes passionnées de culture et d'histoire francophone ont été reconnues par la Société franco-manitobaine, lors de la remise des Prix Riel, le 7 mars dernier.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Jacqueline Blay, Diane Dornez-Laxdal et Christine Lamontagne ont reçu, le 7 mars dernier, à Saint-Boniface, le Prix Riel, pour leurs contributions à la vie patrimoniale, communautaire et culturelle de la francophonie manitobaine.

Pour l'historienne, Jacqueline Blay, la réception d'un Prix Riel, catégorie patrimoine s'avère être un « grand honneur ». « Je sais fort bien ce que ça représente sur le plan historique et communautaire, souligne-t-elle. C'est avec grande humilité que j'accepte cette reconnaissance. »

Auteure de plusieurs livres sur l'histoire franco-manitobaine, notamment *L'Article 23* ainsi que les deux premiers livres d'une *Histoire du Manitoba français* en cinq tomes sur laquelle elle travaille présentement.

« On m'a parfois reproché l'engagement de mes livres, mentionne-t-elle. C'est comme s'il fallait se dissocier complètement d'une communauté pour raconter son histoire. Or, j'estime que pour être plus objective, il me fallait justement le faire de la perspective de l'intérieur de la communauté franco-manitobaine, souligne-t-elle. J'ai pour modèle le juge Louis-Arthur Prud'homme, un des premiers historiens et un des fondateurs de la Société historique de Saint-Boniface. Tout en examinant les faits avec la rigueur de l'historien, il avait conclu que les francophones avaient été lésés, et il s'est engagé pour le respect de leurs droits linguistiques et scolaires. »

Jacqueline Blay s'est également dévouée bénévolement à plusieurs conseils d'administration dont la Maison Gabrielle-Roy et la Société historique de Saint-Boniface.

Passionnée de sa communauté native de Sainte-Geneviève, Diane Dornez-Laxdal a pour sa part grandement contribué à la vie communautaire, notamment à titre de présidente de Pluri-elles, et de la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP). Elle a par ailleurs rédigé un historique de Sainte-Geneviève, et contribué à la création du Musée du Vieux Presbytère du village, ainsi qu'à l'incorporation du Site historique Monseigneur-Taché.

« La remise du Prix Riel est un évènement des plus positifs à une époque plutôt difficile de ma vie, puisque je subis présentement des traitements de chimiothérapie pour un cancer, confie Diane Dornez-Laxdal. Mon cancer m'oblige toutefois à m'arrêter, à réfléchir à ce qui a été accompli par les organismes dans lesquels j'ai évolué, et de comprendre davantage pourquoi j'y ai investi tant de temps et d'énergie. Mes parents et grands-parents étaient très engagés envers la francophonie, malgré leurs responsabilités familiales. J'estime que j'ai récolté ce que d'autres ont semé. Et j'ai cherché à mon tour à semer pour que les générations futures puissent glaner les bénéfices à leur tour. »

Il n'empêche que Diane Dornez-Laxdal estime que sa contribution la plus significative a été « d'avoir été présente, à titre de présidente de la FPCP, lorsque les parents de Saint-Claude voulaient une école française ». « Le conseil de la FPCP a refusé de se résigner quand la Province a dit non pour l'école de Saint-Claude, et les Franco-Manitobains du village ont obtenu leur école, souligne-t-elle. Finalement, les portes se sont ouvertes à Laurier, à Saint James et ailleurs. »

Quant à Christine Lamontagne, la Franco-Manitobaine a été reconnue pour ses contributions lors de la création de la Troupe jeunesse de l'Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge.

« J'adore la danse, déclare Christine Lamontagne. C'est par elle que la culture m'a été transmise. Alors rien de plus naturel que de travailler avec les jeunes et de s'assurer que les traditions continuent d'être transmises, et qu'elles deviennent importantes pour eux.

« De plus, c'est le *fun*, poursuit-elle. Bien sûr que la Troupe jeunesse demande un investissement de temps. Il y a les cours à donner, les répétitions et la préparation des costumes. Mais c'est passionnant. Ce n'est pas du travail. »



photo : Daniel Bahuaud

Diane Dornez-Laxdal, Jacqueline Blay et Christine Lamontagne.

USB

Menace de grève

Wilgis AGOSSA
presse3@la-liberte.mb.ca

C'est une première à l'Université de Saint-Boniface (USB). Les membres de l'Association des professeurs et professionnels de l'USB (APPUSB) ont voté le 7 mars dernier une motion de grève qui pourrait prendre effet à partir du 17 mars prochain.

Ils sont 80 % des membres du syndicat à avoir voté en faveur de la grève vendredi dernier. Si elle était effective, environ 90 professeurs et professionnels enseignants déposeront la craie et cesseront de dispenser les cours afin de se faire entendre de l'administration.

Ceux-ci réclament une augmentation de leurs conditions salariales. En effet, les membres du personnel enseignant trouvent que leur salaire est trop inférieur à ceux de leurs collègues des Universités du Manitoba et de Winnipeg. Au cas où la grève serait effective, les étudiants des Écoles de traduction, d'administration des affaires et de service social seraient affectés mais pas ceux de l'École technique et professionnelle.

D'ailleurs, certains étudiants manifestent une inquiétude par rapport à leurs études face à cette grève qui surviendrait à quelques semaines des examens. « On comprend que des étudiants soient inquiets mais on n'en est pas encore là, affirme la coordonnatrice des communications de l'Université, Dominique Philibert.

« L'Université est engagée pour trouver une solution », rassure Dominique Philibert. D'ailleurs des séances de négociations entre les deux parties sont au calendrier cette semaine.

Que ce soit du côté de l'administration comme du syndicat, éviter la grève est l'option recherchée. Pour le moment, on compte sur les négociations pour « conclure un accord favorable pour tous », confie Dominique Philibert. En attendant, les cours se poursuivent comme d'habitude. « On restera en communication avec tout le monde pour informer de l'évolution de la situation », conclut Dominique Philibert.

À l'heure de passer sous presse, *La Liberté* avait tenté de rejoindre le président du syndicat, en vain.

SERVICES FINANCIERS EN FRANÇAIS

L'Assomption investit l'Ontario et l'Ouest

L'entreprise acadienne de Moncton fête 110 ans avec une année de bénéfices records de 6,6 millions $. Assomption Vie (AV) poursuit sa lancée en priorisant l'expansion vers le Centre et l'Ouest canadien. Les francophones vont-ils souscrire?

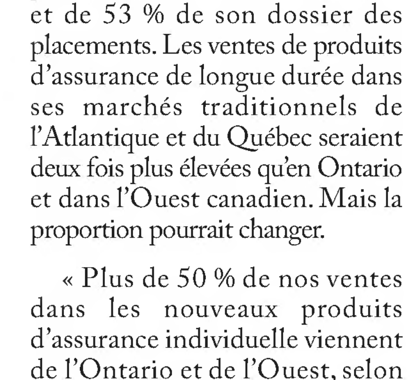
Jean-Pierre DUBÉ
APF

« Dans le secteur financier à l'extérieur du Québec, souligne le président-directeur général André Vincent, on est le seul assureur qui fonctionne en français. Au siège social de Moncton, tout se passe en français et même le Conseil d'administration travaille en français. C'est un cas unique. Au Québec, ce n'est pas la situation de tous les grands assureurs. »



photo : Gracieuseté APF

Le PDG d'Assomption Vie, André Vincent.



Assomption Vie affiche un actif de 1,3 milliard $. Au cours du dernier exercice, l'assureur a connu une augmentation de 80 % de son portefeuille d'assurances collectives et de 53 % de son dossier des placements. Les ventes de produits d'assurance de longue durée dans ses marchés traditionnels de l'Atlantique et du Québec seraient deux fois plus élevées qu'en Ontario et dans l'Ouest canadien. Mais la proportion pourrait changer.

« Plus de 50 % de nos ventes dans les nouveaux produits d'assurance individuelle viennent de l'Ontario et de l'Ouest, selon André Vincent. Nos services et nos produits sont bilingues. Mais nous visons une clientèle générale multiethnique. »

AV ne travaille plus directement avec les clients, mais avec des courtiers indépendants. « Jusqu'en 2009, précise le PDG, on vendait nos produits directement par notre réseau d'employés. Ça fait cinq ans qu'on a fait un virage au système de courtage. Nos courtiers sont des travailleurs autonomes qui offrent les produits de plusieurs sociétés. On ne cible pas spécifiquement les courtiers francophones, mais on en a. Ils visent une clientèle variée qui n'est pas uniquement francophone.

« Ce qu'on peut démontrer, ajoute André Vincent, c'est qu'une petite compagnie francophone de l'Atlantique est capable de développer des affaires au Canada anglais. On a des clientèles ethniques assez importantes, comme à Toronto et Vancouver. L'élément le plus important pour nous, c'est le fait qu'on réussit une percée importante dans l'Ontario et l'Ouest canadien. »

Le gestionnaire de portefeuille du Groupe financier de la Banque nationale, Robert Tétrault, croit que l'AV peut attirer des clients francophones. « Quand je suis devant mon client et que je lui montre des comparaisons, il va presque toujours prendre le moins cher. À moins qu'il y ait un risque quelconque ou une mauvaise réputation associée à la compagnie.

« Pour la grande majorité des gens, précise le courtier de Winnipeg, ça devient une commodité, que tu l'achètes d'un francophone ou d'un anglophone. Mais il y aurait un pourcentage qui dirait : je suis prêt à payer un peu plus cher pour un bon service en français, pour travailler avec un courtier francophone et contribuer à des occasions d'emploi pour d'autres francophones. »

Comment AV a-t-elle pu se tailler une place dans un domaine extrêmement compétitif comme les assurances? D'abord, il y a dix ans, en troquant la paperasse pour l'électronique dans l'élaboration de contrats face-à-face avec le client. « C'est paradoxal, estime l'Acadien, le marché est très mûr et les gens sont inondés d'offres. Mais on a trouvé des niches ou des marchés où il y a moins de joueurs.

« Par exemple, précise le PDG, il y a un marché grand public pour des contrats très modestes et des petits montants pour des personnes âgées ou en moins bonne santé. On a développé une niche avec des polices à émission simplifiée, qui demande un minimum de questions et de temps pour faire la transaction. Pendant plusieurs années, il y avait seulement un ou deux autres joueurs dans ce créneau. »

Robert Tétrault n'est pas surpris qu'AV ait battu son record de revenus. « Ils ont bien fait, comme toutes les compagnies d'assurance au pays. Dans les plus grandes, les parts ont augmenté de 40 à 50 % dans la dernière année. »

C'est le cas d'AV, avec une hausse de 40 % du résultat et un ratio de solvabilité de 250 %. « Ça dicte le genre de respect que la compagnie peut avoir sur le marché, selon le gestionnaire de portefeuilles. Ça veut dire que le rendement peut durer et augmenter. »

SAINT-CLAUDE

Limbes linguistiques

Le fusionnement du Village de Saint-Claude et de la Municipalité rurale de Grey mettra-t-il en péril la livraison des services bilingues à Saint-Claude?

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Le statut des services en français est incertain dans le Village de Saint-Claude, qui doit fusionner avec la Municipalité rurale de Grey.

« Notre plan général de fusionnement a été accepté par la Province le 4 mars dernier, indique le maire de Saint-Claude, Norm Carter. Mais la question des services en français demeure toujours ouverte, puisque la Municipalité rurale de Grey n'est pas membre de l'Association des municipalités bilingues du Manitoba (AMBM). Ce sera probablement au nouveau conseil municipal, qui sera élu en octobre et qui assumera la direction de la Municipalité le 1er janvier prochain, de régler la question. »

Le préfet de la Municipalité rurale de Grey, Ray Franzmann, se dit confiant que le conseil pourra mener à bien le dossier de services en français à Saint-Claude. « Nous voulons répondre aux besoins des francophones du village, soutient-il. La Municipalité ne va pas se mettre à enlever ses affiches bilingues. Par ailleurs, quelques conseillers élus sont bilingues, et plusieurs membres du personnel aux bureaux municipaux sont également bilingues. Quant à la forme que prendront les services, tout cela reste à voir. Cependant, je ne crois pas qu'il soit nécessaire de faire de la Municipalité une entité bilingue. Et nous n'avons eu aucun contact avec l'AMBM. »

Le directeur général de l'AMBM, Louis Tétrault, quant à lui, s'inquiète de la situation, et préconise des mesures plus proactives pour assurer la livraison des services en langue française à Saint-Claude, et ailleurs.

« En janvier 2013, nous avons exprimé notre inquiétude à la Province par rapport à l'impact du fusionnement des municipalités sur le bilinguisme, rappelle-t-il. On s'inquiétait que les services en français seraient trop facilement mis en péril dans les municipalités majoritairement anglophones, où leur livraison se ferait selon la bonne volonté des administrations locales. Or nous voulons assurer la pérennité des services en français, et nous estimons que c'est à la Province, et non aux conseils municipaux, de décider des modalités que prendront les services bilingues dans les communautés francophones.


Archives La Liberté
Ray Franzmann.

« L'idée a été favorablement reçue au ministère des Administrations municipales, lors de rencontres informelles, poursuit-il. Nous allons donc faire une demande officielle auprès du ministère des Administrations municipales, ainsi que celui des Affaires francophones, afin que la Province la prenne en considération. »

Ray Franzmann, quant à lui, soutient que la question des services bilingues à Saint-Claude « n'est pas la seule à demeurer ouverte dans le processus d'amalgamation ». « Il reste tellement de questions à régler, souligne-t-il. Il faut entre autres harmoniser nos taux de taxation, et décider quels services publics resteront sous la tutelle de Saint-Claude, qui deviendra un district local urbain et une des cinq circonscriptions électorales dans la Municipalité.

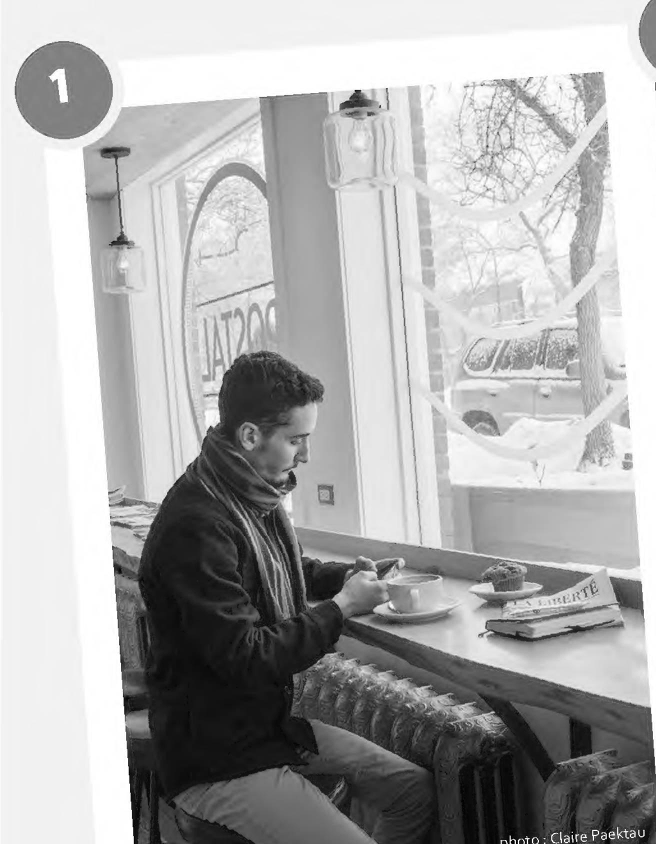
« Une amalgamation est un processus compliqué, conclut-il. Après le fusionnement de la Ville de Gimli à la Municipalité rurale de Gimli, en 2002, cela a pris un bon cinq ans pour régler tous les pépins. En effet, les préfets et les maires des municipalités et des villages qui fusionnent rencontreront le ministre des Administrations municipales, Stan Struthers, le 21 mars prochain, dans le but de régler autant de questions que possible. »

La Liberté a tenté de joindre le ministre des Affaires francophones et premier ministre du Manitoba, Greg Selinger, en vain.

CONCOURS MOI ET MA LIBERTÉ

VOTEZ POUR VOTRE Selfie préféré!

1



Justin Johnson.

2



Gabrielle Chartier.

3



Nicole Fisher et ses deux filles.

5



Réal Sabourin.

4



Guy Gagnon.

Sur Facebook J'aime
ou envoyez-nous le numéro
de votre Selfie préféré
à promotions@la-liberte.mb.ca

Pour être publié, envoyez ou postez votre Selfie avant le vendredi midi.

SAINT-BONIFACE

Rue Marion à l'étude

L'ajout de nouvelles voies et l'élimination des passages à niveau, si réalisés, pourraient un jour éliminer les embouteillages quotidiens sur la rue Marion, ainsi que sur la rue Archibald et le boulevard Lagimodière.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca



photo : Manon Bachelot

Daniel Vandal.

La Ville de Winnipeg cherche à réaménager la rue Marion, de l'angle de la rue Des Meurons jusqu'au boulevard Lagimodière, dans le but de réduire les embouteillages et d'améliorer le développement futur. En effet, une réunion, tenue le 4 mars dernier avec plusieurs organismes communautaires, porte à croire que plusieurs scénarios possibles seront présentés au public, et ce avant la fin avril.

« La firme d'ingénieurs consultants MMM Group a partagé plusieurs possibilités pour la rue Marion, dans le but de susciter des commentaires et suggestions des parties prenantes, explique le conseiller municipal de Saint-Boniface, Daniel Vandal. Il a entre autres été question d'ajouter des voies à l'angle des rues Archibald et Marion, et d'éliminer les embouteillages causés par les trains qui passent juste à l'Est de l'intersection, grâce à la construction d'un pont. La rue pourrait passer sous la voie ferrée, et vice versa. »

En outre, la section de la rue Marion située entre l'Archibald et le boulevard Lagimodière pourrait être élargie. « Nous aimerions nous occuper de cette partie de la rue Marion avant de réaménager la section du boulevard Lagimodière située entre la Marion et le chemin Dugald, où il y a également de nombreux embouteillages », fait remarquer Daniel Vandal.

Pour sa part, le président de l'Association des résidants du Vieux Saint-Boniface, Mathieu Allard, se réjouit que le grand public soit bientôt consulté. « La Ville affirme que la consultation publique aura lieu en avril, souligne-t-il. (1) C'est le plus important, parce que les résidants ont le droit d'y mettre leur grain de sel. D'ici la réunion, je continuerai de solliciter les avis des résidants, pour savoir ce qu'ils aimeraient voir se produire sur la rue Marion. Ensemble, nous réussirons à suggérer des solutions qui contribueront au développement de Saint-Boniface. »

Quant à ces solutions, Daniel Vandal se veut optimiste. « Le besoin est réel, alors je crois qu'elles verront le jour, affirme-t-il. Elles permettront de régler les problèmes pour au moins 25 ans. N'empêche que les travaux seront coûteux. La note pourrait se situer entre 80 millions $ et 100 millions $. La Ville de Winnipeg ne pourra pas entamer ces travaux toute seule. Il faudra que la Province s'engage, et Ottawa aussi. Je crois qu'on trouvera les moyens financiers et politiques pour mener à bien les réaménagements qui seront choisis. »

(1) Au moment d'écrire ces lignes, une date officielle n'avait pas encore été choisie, bien que la Ville de Winnipeg compte tenir la réunion vers la troisième semaine d'avril.

AGRICULTURE

Fin de l'embouteillage?

Le gouvernement fédéral a adopté un décret, le 7 mars dernier, obligeant le Canadien National et le Canadien Pacifique à transporter un minimum de grains sur leurs réseaux ferroviaires respectifs.

Ainsi, la ministre du Transport, Lisa Raitt, a annoncé qu'au moins 500 000 tonnes de grains seraient transportées chaque semaine par quelque 5 500 wagons. Le gouvernement a accordé quatre semaines aux sociétés ferroviaires pour atteindre ce niveau, sans quoi elles seront susceptibles de recevoir des amendes de 100 000 $ par jour.

Pour les agriculteurs, dont les céréales demeurent encore dans les silos à grains de leurs fermes, il s'agit d'une bonne nouvelle. « On est pas mal soulagés, déclare un agriculteur de Saint-Léon, Luc Labossière. Les provinces de l'Ouest ont produit environ 76 millions de tonnes de grains, ce qui est le double d'une récolte moyenne. C'est de cette situation, agréable en soi, que s'est produit le goulot d'étranglement du transport. Le tout a par la suite été exacerbé par le temps froid et un manque de coordination générale du marché. »

Même son de cloche chez le vice-président des Keystone Agricultural Producers, Dan Mazier.

« Il était temps que le fédéral intervienne, lance-t-il. Le recours au décret est la preuve du sérieux de la situation. Maintenant, au moins, nos grains commenceront à être acheminés vers les ports. Entre-temps, les producteurs continuent de payer des déductions s'élevant à 100 $ la tonne aux compagnies de grains, tout simplement parce que leur produit n'arrive pas aux ports. C'est quatre fois le montant normal. Il est à espérer qu'au fur et à mesure que les grains sont transportés, ces déductions seront réduites. »

D. B.